

Lorient. Dénoncé par une journaliste d'Ouest-France et par BFMTV au sujet de son emploi car « militant d'extrême droite », il va porter plainte [In...



Article rédigé par *Breizh-Info*, le 22 juillet 2023

Source [Breizh-Info] : Nous évoquions l'article honteux [signé d'une journaliste d'Ouest-France](#) intitulé « Un jeune militant d'extrême droite recruté comme saisonnier à la police municipale de Lorient » et dans lequel cette dernière semblait partie en croisade contre l'embauche saisonnière d'un jeune militant de Reconquête par la mairie de Lorient, en tant qu'ASVP. Une embauche non pas du fait de sa qualité politique, mais simplement pour un job d'été, auquel tout jeune prétend actuellement.

Nous avons retrouvé Stéphane, ce jeune homme de 20 ans, qui est victime de cette tentative de cabale, reprise par [BFMTV](#) avide de faire le buzz manifestation. Il met les choses au point dans l'interview ci-dessous, et annonce un dépôt de plainte, [alors qu'une collecte vient d'être lancée pour le soutenir par « La France rebelle »](#).

Breizh-info.com : Pouvez-vous vous présenter à nos lecteurs ?

Stéphane Zagradsky : Je m'appelle Stéphane Zagradsky j'ai 20 ans je suis donc Responsable de Lorient et Adjoint de la 5eme circonscription du Morbihan pour Reconquête et fais donc parti du bureau départemental du 56. Au delà de ça je suis également vice président d'une association toute récente (officielle depuis depuis juin par validation de la préfecture) qui s'appelle "Les Étudiantitaires".

Breizh-info.com : Dans quel cadre avez vous postulé à la mairie de Lorient pour un job d'été ? Comment se passe votre job d'ailleurs ? Quelles sont vos perspectives professionnelles ou étudiantes dans la foulée ?

Stéphane Zagradsky : J'ai postulé à la mairie de Lorient pour l'été dans le cadre originel d'un besoin financier pour mes études prochaines. Mon job se passe très bien, j'ai un très bon cadre de travail avec réellement un entourage interne qui est au top. Mes perspectives professionnelles étaient de basculer en CDI, en tout cas en poste permanent, car mon travail me plaît, bien que n'étant pas encore assermenté, mais ayant reçu mon agrément (ce qui veut dire que j'ai passé l'enquête de moralité de la police nationale ou le tribunal) j'aime mon job de là à vouloir en être titulaire un jour.

Malheureusement l'article remet en cause cette perspective, et donc ma poursuite d'étude en licence d'histoire géographie à l'UBS serait le plus réaliste, à voir dans le mois et demi qui arrive.

Breizh-info.com : Quand avez vous été mis au courant qu'un premier article signé d'une journaliste d'Ouest France allait sortir vous concernant ? Comment l'avez vous pris ? Quelles ont été les retombées, professionnelles mais aussi par rapport à votre entourage ?

Stéphane Zagradsky : La journaliste en question, Pauline Decker m'a contacté par mail sur le compte mail de mon association, demandant un échange téléphonique. Évidemment je ne suis pas fermé aux questions, ainsi je décide de la contacter avec le portable d'un ami (qui me l'a proposé) afin d'éviter qu'elle ait tout de même mon contact. Durant l'appel nous avons discuté de mon association ainsi que de ma réaction face aux

brigades anti émeutes de Lorient. Elle a simplement affirmé en plein appel “*oui donc vous êtes ASVP pour la mairie de Lorient pour l’été*” alors que je ne lui en avait pas parlé, et je n’ai divulgué cette information nulle part hormis à mon père et mes plus proches amis avant ce jour.

Ainsi lorsque l’article est sorti je ne m’attendais pas du tout à ce sujet là et j’ai été extrêmement dégoûté de ce que j’ai pu lire, j’avoue même en avoir eu une boule au ventre car elle a mis en incertitude mon avenir professionnel. Les retombées ont été mitigées, professionnellement évidemment tout le monde était déjà au courant lorsque je suis retourné travailler ce mardi 18, mais il n’y a pas encore eu de retombées, à voir avec le temps étant donné que l’article est encore très récent. Pour mon entourage, il est surtout inquiet pour moi, que ce soit ma famille qui s’inquiète pour ma sécurité, ou que ce soit mes amis qui s’inquiètent pour mon job et mon année “universitaire” ou professionnelle prochaine en plus de ma sécurité.

Breizh-info.com : Vous avez décidé de porter plainte. Contre qui ? Pour quelles raisons ?

Stéphane Zagradsky : J’ai effectivement décidé de porter plainte, plus concrètement il s’agit même de saisir le procureur par une lettre avec constitution de partie civile. Contre la journaliste, car il s’agit de diffamation puisque l’allégation me visant dans l’article permet de m’identifier par la description de mes activités militantes et de mes fonctions à la Police Municipale.

Plus précisément il s’agit d’une délation puisque la journaliste relate des informations personnelles pour attaquer une fonction, et ainsi faire paraître que tout le monde ne peut pas exercer cette fonction. Il s’agit également d’une discrimination comme le précise l’article 225-1 en lien avec l’article L1132-1 du code du travail contre les discriminations. Le journal pourrait être également visé puisqu’il a permis la diffusion de l’article, puis la journaliste est sous leur responsabilité puisqu’elle est leur employée. Après le dossier est en cours de construction, mais pour le moment c’est déjà un bon starter pack.

[Lire la suite](#)

22/07/2023 01:00